



NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



GENERAL

E/CN.12/AC.16/SR.6
14 février 1952
FRANCAIS
ORIGINAL: ESPAGNOL

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE
Comité plénier
Santiago, Chili

COMPTE RENDU DE LA SIXIEME SEANCE
(Tenue à l'hôtel Carrere, Santiago, Chili, le
mardi 14 février 1952 à 16 heures 25)



RESUME :

1. Ordre d'urgence des travaux
2. Rapport annuel au Conseil économique et social
3. Discours de clôture
4. Observations finales du Président

-----oOo-----

PRESENTS:

Président	: M. BALTRA CORTES	Chili
Vice-président:	M. LERENA	Argentine
	M. ARMENDARIZ DEL CASTILLO	Mexique
Rapporteur	: M. ROMERO MARTINEZ	Nicaragua
Membres	: M. ARGENTO	Argentine
	M. VALDES HERTZOG	Bolivie
	M. ARANHA PEREIRA	Brésil
	M. HERNANDEZ PORTELA	Cuba
	M. RIOSECO	Chili
	M. CORSINO CARDENAS	Equateur
	M. SMITH	Etats-Unis
	M. LEPREVOST	France
	M. ORDONEZ PANIAGUA	Guatemala
	M. MALEBRANCHE	Haiti
	M. KASTEEL	Hollande
	M. FERNANDEZ PUYO	Pérou
	M. PATERSON	Royaume-Uni
	M. PEREZ HENRIQUEZ	République Dominicaine
	M. DE PENNA	Uruguay
	M. GONZALEZ VALE	Venezuela
Organisation des Etats Américains	M. TAYLOR	Secrétaire exécutif
Représentants d' organismes spé- cialisés	M. KOULISCHER	Organisation inter- nationale du travail (OIT)
	M. AKKAR	
	M. POBLETE TRONCOSO	
	M. BARR	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
	M. BUZETA	Organisation inter- nationale de l'avia- tion civile
	M. ESTABLER	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la scien- ce et la culture

/Representants

Représentants d'organisations non gouvernementales

Categorie A :	M. VARGAS PUEBLA	Federation mondiale des syndicats
Categorie B :	M. LEVRERO	Institut Sud-Américain du pétrole
Secrétariat :	M. PREBISCH M. BLOCH	Secrétaire exécutif Représentant de M.Owen, Secrétaire général adjoint chargé des affaires économiques et du Directeur général de l'Administration de l'assistance technique
	M. SWENSON	Sous-directeur
	M. SANTA CRUZ	Secrétaire du Comité

ORDRE D'URGENCE DES TRAVAUX

Le PRESIDENT après avoir ouvert la séance à 16 heures 25, met en discussion le projet de résolution présenté par la délégation de Cuba (document de séance N° 10) demandant que l'on approuve l'ordre d'urgence des travaux de la Commission économique pour l'Amérique latine tel qu'il se trouve indiqué dans le quatrième rapport annuel au Conseil économique et social.

M. HERNANDEZ PORTELA (Cuba) souligne que le projet de résolution a été discuté en Comité plénier et par le groupe de travail et pense que, dans ces conditions, il devrait suffire d'en donner lecture.

M. SMITH (Etats-Unis) seconde la motion.

Le PRESIDENT met le projet aux voix.

La résolution sur l'ordre d'urgence des travaux est adoptée.

RAPPORT ANNUEL AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Le PRESIDENT ouvre la discussion sur le projet de rapport annuel au

/Conseil économique

Conseil économique et social (E/CN.12/AC.16/15). Il ajoute que la version anglaise de ce document a déjà été distribuée, mais que la version espagnole n'est pas encore prête.

Le SECRETAIRE EXECUTIF explique que ce retard est dû à la raison suivante: on a voulu y incorporer les résultats des discussions de la matinée.

Le PRESIDENT suspend la séance pour 10 minutes jusqu'à la distribution de la version espagnole.

La séance reprend à 16 heures 45, sur le même point de l'ordre du jour.

MM. LERENA (Argentine), ARMIENDARIZ DEL CASTILLO (Mexique), VALDES (Bolivie) et HERNANDEZ PORTELA (Cuba) approuvent le rapport.

M. VALDES (Bolivie), demande que le procès-verbal fasse mention "de la satisfaction de sa délégation pour la manière dont a été organisée la réunion, de ses remerciements au Secrétaire exécutif, au Sous-directeur et au secrétariat de la Commission pour la qualité des travaux qu'ils ont accomplis durant la période 1951-1952 et de son estime pour la contribution apportée par la Commission économique pour l'Amérique latine au développement économique des pays de l'Amérique latine".

M. SMITH (Etats-Unis) félicite le Secrétaire exécutif de la rapidité avec laquelle le projet de rapport annuel a été terminé et de la qualité de son contenu. Il n'y a relevé, ajoute-t-il, que quelques erreurs insignifiantes que le Secrétariat corrigera sans doute.

M. KASTEEL (Pays-Bas) déclare s'associer aux éloges exprimés par les représentants de la Bolivie, de Cuba, de Mexique et des Etats-Unis.

Le PRESIDENT soumet aux voix le projet de rapport annuel.

Le projet de rapport annuel de la Commission économique pour l'Amérique latine au Conseil économique et social est approuvé à l'unanimité.

M. DE PENA (Uruguay) déclare qu'il s'associe pleinement aux félicitations exprimées et souhaite qu'elles s'adressent à tout le secrétariat de la Commission économique pour l'Amérique latine.

DISCOURS DE CLOTURE

M. CHARVET (France) exprime sa satisfaction pour la rapidité et l'efficacité avec laquelle le Comité a épuisé son ordre du jour. La Commission économique pour l'Amérique latine, déclare-t-il, est l'une des organisations internationales qui obtient des résultats particulièrement importants au moindre prix, et il en félicite le Secrétaire exécutif. Se référant à la documentation préparée par la Commission économique pour l'Amérique latine, il déclare qu'elle a atteint une telle importance qu'il sera certainement bientôt possible de l'intituler la bible économique de l'Amérique latine. La délégation française a suivi avec grande satisfaction l'intérêt croissant que la Commission économique pour l'Amérique latine porte à l'assistance technique, d'autant que la France, qui s'est depuis longtemps préoccupée du développement économique de ses territoires d'outre-mer, dispose d'un corps d'experts et de techniciens qui lui permettront de contribuer utilement aux travaux de la Commission économique pour l'Amérique latine dans ce domaine.

Parmi les problèmes traités au cours de cette session, l'orateur attache une importance particulière à ceux du papier journal et du papier d'édition, et se félicite de l'intérêt manifesté par la Commission économique pour l'Amérique latine à entreprendre, en liaison avec l'UNESCO, une étude des mesures propres à augmenter les disponibilités de matériel éducatif, scientifique et culturel.

M. ARANHA PEREIRA (Brésil) s'excuse de s'exprimer dans un espagnol défectueux, comme il ne peut utiliser le portugais qui n'est pas encore une

/ langue officielle

langue officielle et une langue de travail de la Commission économique pour l'Amérique latine. Il exprime son espoir que le travail de la Commission se révélera particulièrement fructueux pour le Brésil en raison des ressources considérables mais encore insuffisamment développées de son pays. Il rappelle à nouveau combien soigneux, précis et réaliste a été le travail du Secrétaire exécutif et approuve sa proposition de lier les programmes de développement économique à des buts précis, et de recommander les mesures à prendre pour stimuler les divers facteurs de l'économie. Il déclare que son pays attache la plus grande importance à la prochaine session de la Commission économique pour l'Amérique latine qui doit avoir lieu à Rio de Janeiro et il se réjouit de pouvoir y accueillir les délégués.

Pour M. CARDENAS (Equateur), le Président, en lui donnant la parole, a voulu honorer l'Equateur pour l'intérêt que ce pays porte à la coopération internationale et pour le respect qu'il témoigne aux principes des Nations Unies. Le succès des délibérations du Comité plénier est dû à l'esprit de solidarité démocratique qui règne entre les nations représentées, aussi bien qu'à la soigneuse préparation de l'ordre du jour et des documents de travail par le Secrétariat de la Commission économique pour l'Amérique latine.

Il ajoute que les travaux accomplis par la Commission économique pour l'Amérique latine dans l'examen des difficultés qui s'opposent au développement économique normal des pays de ce continent et à l'amélioration du niveau de vie des peuples, ainsi que dans la détermination des moyens par lesquels ces obstacles peuvent être surmontés, est une oeuvre bienfaisante qui mérite l'appui entier des gouvernements et des peuples des pays membres de la Commission économique pour l'Amérique latine. Il ajoute pour conclure que seul un travail commun, sous la direction de la Commission économique pour l'Amérique latine, de l'Administration de l'assistance technique, de l'UNESCO et d'autres

/organismes semblables

organismes semblables, rendra possible l'élimination des obstacles qui, dans cette partie du monde s'opposent à la paix et au progrès.

M. ORDONEZ (Guatemala) met en lumière la haute qualité de l'orientation donnée à cette réunion du Comité plénier par le Secrétaire exécutif et ajoute que le personnel entier, depuis les experts jusqu'à la moindre dactylographe, a collaboré de la manière la plus exemplaire à son succès. Il ajoute que les pays latino-américains sont aujourd'hui conscients de l'importance du développement économique et attendent impatiemment le résultat de cette session. A son avis, l'une des plus importantes parmi les résolutions adoptées est celle par laquelle le rôle de la Commission économique pour l'Amérique latine apparaît comme consistant non seulement à procéder à des études théoriques, mais aussi à prendre part activement à la résolution de questions pratiques en collaboration avec les gouvernements intéressés. Il fait une allusion particulière au programme de travaux de la Commission économique pour l'Amérique latine qui se rapporte à l'intégration économique des pays de l'Amérique centrale et se déclare convaincu que cette étude donnera naissance, pour les cinq pays envisagés, à des résultats de grande importance, d'abord dans le domaine économique, et plus tard dans le domaine politique. Il fait également ressortir l'importance croissante du rôle de la Commission économique pour l'Amérique latine dans l'application du programme d'assistance technique des Nations Unies. Il trace ensuite un tableau général des problèmes particuliers que la Commission économique pour l'Amérique latine doit aborder dans un proche avenir, tels que le centre d'études sur l'industrie du fer et de l'acier, l'étude du crédit agricole dans les pays de l'Amérique centrale et le travail dont le Comité a décidé la préparation au sujet de l'énergie et des transports, ajoutant que ce dernier problème constitue une barrière au progrès

/des peuples

des peuples de l'Amérique latine. Il relève de même l'intérêt pris par la Commission économique pour l'Amérique latine au problème de la production, de la répartition et de la consommation du papier et du papier journal en Amérique latine. Pour conclure, il remercie les représentants d'avoir permis à deux organisations non gouvernementales reconnues par les Nations Unies, et qui sont toutes deux des fédérations syndicales, de présenter au Comité leurs désirs et leurs espoirs, et il complimente le Secrétaire exécutif pour le succès de cette réunion.

M. MALEBRANCHE (Haïti) présente ses félicitations cordiales et sincères au Secrétaire exécutif pour son rapport annuel qu'il considère comme un document remarquable et plein d'enseignements. Il remercie personnellement le Dr. Trebisch et ses collaborateurs et félicite également le Président pour la distinction avec laquelle il a dirigé les débats. Il souhaite que le fructueux travail de la Commission économique pour l'Amérique latine puisse être développé toujours davantage dans l'intérêt des peuples de l'Amérique latine.

Le SECRÉTAIRE EXÉCUTIF désire simplement prononcer quelques mots exprimant sa gratitude envers les représentants pour leurs paroles d'encouragement. C'est pour lui un agréable devoir de les reporter sur ses collaborateurs, et particulièrement sur le sous-directeur, M. Louis Swenson. Quelques délégués ont fait allusion à des idées qui lui sont personnelles, et sans vouloir nier cette contribution de sa part, il tient à assurer les représentants que si un corps de doctrine s'élabore à la Commission économique pour l'Amérique latine pour l'interprétation des réalités économiques de l'Amérique latine et l'orientation d'une action pratique, c'est là le résultat des travaux d'un groupe enthousiaste et plein de sincérité.

Pour conclure, il affirme qu'il est loin de sa pensée de rejeter les

/idées d'autrui

liées d'autrui et qu'il lui est parfois arrivé de molifier sa propre position sous l'influence intellectuelle de deux qui travaillent avec lui.

M. BLOCH (Directeur de la Division fiscale) déclare qu'il fera part personnellement au Secrétaire général adjoint chargé des affaires économiques et au Directeur général de l'Administration de l'assistance technique, MM. Owen et Keenleyside, de la très favorable impression qu'il a recueillie des travaux et des résultats de cette réunion et de l'esprit d'entente et de collaboration qui l'a marquée. Il ajoute que les chaleureux compliments présentés au Secrétaire exécutif lui ont causé le plus grand plaisir, d'autant que dans une certaine mesure c'est également à l'Organisation des Nations Unies elle-même qu'ils s'adressent.

OBSERVATIONS FINALES DU PRESIDENT

Le PRESIDENT termine la réunion par les paroles suivantes:

"Messieurs, avant de mettre fin aux débats de ce Comité plénier, le Bureau de ce Comité désire vous remercier tous très sincèrement de votre collaboration. C'est cette collaboration qui nous a permis, dans un laps de temps relativement court, d'épuiser notre ordre du jour. Le Bureau désire également témoigner sa gratitude au Secrétaire exécutif et à tous ses collaborateurs pour l'aide qu'ils lui ont apportée. Le Bureau est convaincu que cette session du Comité plénier marquera une étape nouvelle sur la voie du développement économique que nous parcourons ensemble. Messieurs, soyez encore remerciés. La session est terminée".

La séance est levée à 17 heures 35.